Abonnent de légumes Houderä

1er partie: Membre ACP (Agriculture Contractuelle de Proximité)

En acquérant au moins une part (245 CHF) de manière unique, vous devenez membre de la Houderä.

Si vous souhaitez souscrire un abonnement de légumes, il vous faut au moins deux parts. Ces parts peuvent être réparties entre deux personnes, dont l'une est responsable du virement à la Houderä.

Devenir membre ACP:

Je souhaite acquérir _____ part(s) sociale(s) à 245.— CHF et m'engage à effectuer le virement.

Prénom: _____

Nom: _____

Adresse: _____

NPA, localité: _____

Téléphone: _____

E-Mail: _____

Partiue 2: Abonnements de légumes

L'abonnement comprend des légumes frais et bio livré chaque semaine au point de retrait durant 36 semaines. L'année d'exploitation ainsi que la saison des légumes débutent début mars. La planification des cultures et l'accord d'abonnement sont établis pour une saison (de mars à février).

- Premier retrait : 16 avril 2026
- Dernier retrait : 17 décembre 2026
- *Note : Si vous nous rejoingner en cours de saison, le coût de l'abonnement est réduit proportionnellement.*

Points de retrait (jeudi hebdomadaire, disponible 24h/24) :

- Ins : Stöcklikeller, Kirchrain 17, 3232 Ins (dès 16h00)
- Erlach : Vinelzstrasse 31, 3235 Erlach (dès 20h00)

Aperçu des abonennemnts

Jodel – Abo (Pris en CHF)

Mini: pour les petites faims 20.— par semaine + 1 fois 490 CHF (2 parts à 245 CHF chacune)

Petit: pour 1 personne 30.— par semaine + 1 fois 490 CHF (2 parts à 245 CHF chacune)

Moyen: pour 2 personnes 60.— par semaine + 1 fois 490 CHF (2 parts à 245 CHF chacune)

Gros: pour 3 personnes 90.— par semaine + 1 fois 490 CHF (2 parts à 245 CHF chacune)

Magie des champs pour 1 personne- Abo (Preise in CHF)

Mini: pour les petites faims 15.— par semaine + 1 fois 490 CHF (2 parts à 245 CHF chacune)

13 heures de travail participatif par année d'exploitation. Environ 1 heure par mois.

Petit: pour 1 personne 25.— par semaine + 1 fois 490 CHF (2 parts à 245 CHF chacune)

13 heures de travail participatif par année d'exploitation. Environ 1 heure par mois. (Année d'exploitation en cours : mars 2026 – février 2027)

Moyen: pour 2 personnes 50.— par semaine + 1 fois 490 CHF (2 parts à 245 CHF chacune)

26 heures de travail participatif par année d'exploitation. Environ 2 heure par mois.

Gros: pour 3 personnes 75.— par semaine + 1 fois 490 CHF (2 parts à 245 CHF chacune)

40 heures de travail participatif par année d'exploitation. Environ 3 heure 30 par mois.

Abonnement supplémentaire

Abo-ACP 3,50 CHF par retrait (36 semaines × 3,50 CHF = 126 CHF)

Qu'est-ce qu'un abo-ACP?

La production de légumes biologiques dans le respect de conditions de travail équitables engendre un coût que toutes les bourses ne peuvent pas supporter. C'est pourquoi nous proposons un abonnement Soli à 3,50 CHF par panier.
Grâce à une contribution de solidarité supplémentaire, vous permettez à d'autres personnes d'en bénéficier à moindre coût.

Souhaitez-vous le permettre? Alors, optez pour la contribution ACP lors de votre inscription !

Choisissez la taille de votre abonnement

Abo –- Jodel

Cochez le mode de paiement qui vous convient

☐ **Mini**

- ☐ 4 x CHF 180.— en 4 échéances : début mars, juin, septembre et décembre
- ☐ 2 x CHF 360.— en 2 échéances : début mars et septembre
- ☐ 1 x CHF 720.— pour l'ensemble de la saison (le montant annuel début mars)

☐ **Petit**

- ☐ 4 x CHF 270.— en 4 échéances : début mars, juin, septembre et décembre
- ☐ 2 x CHF 540.— en 2 échéances : début mars et septembre
- ☐ 1 x CHF 1080.— pour l'ensemble de la saison (le montant annuel début mars)

☐ **Moyen**

- ☐ 4 x CHF 540.— en 4 échéances : début mars, juin, septembre et décembre
- ☐ 2 x CHF 1080.— en 2 échéances : début mars et septembre
- ☐ 1 x CHF 2160.— pour l'ensemble de la saison (le montant annuel début mars)

☐ **Gros**

- ☐ 4 x CHF 810.— en 4 échéances : début mars, juin, septembre et décembre
- ☐ 2 x CHF 1620.— en 2 échéances : début mars et septembre
- ☐ 1 x CHF 3240.— pour l'ensemble de la saison (le montant annuel début mars)

Abonnement Magie des champs

Cochez le mode de paiement qui vous convient

☐ **Mini**

- ☐ 4 x CHF 135.— en 4 échéances : début mars, juin, septembre et décembre
- ☐ 2 x CHF 270.— en 2 échéances : début mars et septembre
- ☐ 1 x CHF 540.— pour l'ensemble de la saison (le montant annuel début mars)

☐ **Petit**

- ☐ 4 x CHF 225.— en 4 échéances : début mars, juin, septembre et décembre
- ☐ 2 x CHF 450.— en 2 échéances : début mars et septembre
- ☐ 1 x CHF 900.— pour l'ensemble de la saison (le montant annuel début mars)

☐ **Moyen**

- ☐ 4 x CHF 450.— en 4 échéances : début mars, juin, septembre et décembre
- ☐ 2 x CHF 900.— en 2 échéances : début mars et septembre
- ☐ 1 x CHF 1800.— pour l'ensemble de la saison (le montant annuel début mars)

☐ **Gros**

- ☐ 4 x CHF 675.— en 4 échéances : début mars, juin, septembre et décembre
- ☐ 2 x CHF 1350.— en 2 échéances : début mars et septembre
- ☐ 1 x CHF 2700.— pour l'ensemble de la saison (le montant annuel début mars)

Supplément à l'abonnement (veuillez cocher si souhaité)

☐ **Abo-ACP**

3,50 CHF par livraison pour le fonds de solidarité (126 CHF/an).

Conditions de paiement, de résiliation et signature:

Le(s) certificat(s) de participation doit/doivent être versé(s) sur le compte de l'association au plus tard 30 jours après la signature du bulletin d'adhésion. En cas de départ, les certificats de participation sont remboursés à leur valeur nominale.

Wenn bis am 30. November keine schriftliche Kündigung vorliegt (Brief oder E-Mail), verlängert sich das Abo und die Mitgliedschaft und das Gemüse-Abo automatisch um ein Jahr.

A défaut de résiliation écrite (courrier ou e-mail) reçue au plus tard le 30 novembre, l'abonnement, l'adhésion et l'abonnement de légumes sont automatiquement reconduits pour une année supplémentaire.

Bénéficiaire: Houderä, Dorfstrasse 22, 3232 Ins
IBAN: CH58 8080 8006 6319 2562 9
Motif de payment: Abo (1er, 2e, 3e, 4e) trimestre

Merci beaucoup pour votre virement. Pour toute question, le groupe d'exploitation se tient à votre disposition. Vous pouvez les joindre par e-mail: info@houderae.ch

Prêt(e) à s'engager?

(Compétences spécifiques, contacts utiles, nouvelles idées, intérêt pour le travail au sein du groupe d'exploitation, l'administration, la collaboration dans des groupes de travail spécifiques des différents domaines de la Houderä, ou les relations publiques).

Je confirme par ma signature:

- J'ai pris connaissance des conditions de paiement et assume l'entière responsabilité des coûts de l'abonnement de légumes ainsi que du mode de paiement choisi ; je m'engage à effectuer les virements à l'avance et sans rappel.
- Toutes les personnes participantes ayant choisi l'abonnement « Magie des champs » s'efforcent d'effectuer les journées de travail annoncées.
- Toute personne acquérant une part sociale, confirme par sa signature, son admission à l'association Houderä et déclare accepter les statuts ainsi que le règlement d'exploitation.
-

Localité/Date: _____

Signature: _____

Renvoyer le formulaire d'adhésion dûment rempli et signé par e-mail à info@houderae.ch ou par courrier postal à notre adresse : Houderä, Dorfstrasse 22, 3232 Ins.